

COMMENT S'INSCRIRE AU CLUB ALENÇONNAIS D'ESCALADE

POUR LA SAISON 2021 – 2022 – MINEUR



Pour l'environnement, merci de ne pas imprimer ce document.



Cette année, quelques changements s'opèrent pour les inscriptions des mineurs !

Pour pouvoir inscrire un mineur au club alençonnais d'escalade, vous devez nous fournir les documents suivants :

- un bulletin d'inscription complet,
- le règlement de la cotisation correspondant au type d'inscription choisi.

Cette année, plus de bulletin d'assurance ! Tout est sur le bulletin d'inscription CAE. Un guide pour remplir le bulletin vous est proposé en annexe.

Concernant le certificat médical, vous n'avez plus à nous en fournir à condition que vous ayez bien complété le questionnaire santé jeune et que les réponses à toutes les questions soient négatives. Si une ou plusieurs réponses sont positives, vous devrez nous fournir un certificat médical. Ce questionnaire est à compléter par le grimpeur, accompagné de ses parents si besoins. **CE QUESTIONNAIRE N'EST PAS À RETOURNER AU CLUB. C'EST UN DOCUMENT CONFIDENTIEL !**

L'inscription ne pourra se faire que si le bulletin d'inscription est **correctement** complété !

Annexe 1° - Remplir son bulletin d'inscription



Fiche d'inscription 2021/2022 – JEUNE (né après le 31 août 2004)

C
F
E

Club Alençonnais d'Escalade

DOSSIER COMPLET OBLIGATOIRE à remettre à un responsable du club POUR POUVOIR GRIMPER.

La fiche d'inscription doit être accompagnée du règlement du montant correspondant à vos choix. Veuillez compléter soigneusement cette fiche et écrire lisiblement.

1

Nouvelle adhésion Renouvellement d'adhésion Numéro de licence :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél du grimpeur (ou des parents) :

E-mail (écrire lisiblement) :

Personne n°1 à prévenir en cas d'urgence : Tél :

Personne n°2 à prévenir en cas d'urgence : Tél :

2

		Cours de 7 à 13 ans (inclus)		Cours « 14 ans et + » ^{*2} et cours « compétiteurs 7 à 17 ans » ^{*2}	AUTONOME 14 ans et + en séances libres	FAMILLE ^{*1} Autonome ou cours ^{*2}	Total
		Habitant Perseigne	Tous les autres				
A	Montant de cotisation ^{*3} <small>dont 6€ responsabilité civile obligatoire</small>	<input type="checkbox"/> 42 € <small>Sur justificatif de domicile et pour une 1^{re} adhésion uniquement.</small>	<input type="checkbox"/> 92 €	<input type="checkbox"/> 132 €	<input type="checkbox"/> 107 €	<input type="checkbox"/> 77 €	A =
B	Options : Augmentation des garanties d'assurance	<input type="checkbox"/> Base : 8€ - <input type="checkbox"/> Base+ : 11€ - <input type="checkbox"/> Base++ : 18€					B =
C	Options : assurance autres sports	<input type="checkbox"/> Ski de piste 5€ - <input type="checkbox"/> Slackline/Highline 5€ - <input type="checkbox"/> Trail 10€ - <input type="checkbox"/> VTT 30€					C =
D	Options : Indemnités journalières	<input type="checkbox"/> IJ 1 = 18€ - <input type="checkbox"/> IJ 2 = 30€ - <input type="checkbox"/> IJ 3 = 35€					D =
E	Je déclare ne vouloir souscrire aucune des garanties optionnelles proposées ci-dessus et n'accepter que la garantie Responsabilité civile obligatoire et de défense pénale et recours (6€).						<input type="checkbox"/>
F	Je certifie avoir reçu la notice d'information d'assurances au format dématérialisé (e-mail)						<input type="checkbox"/>
TOTAL GENERAL (A+B+C+D)							

3

^{*1} Licence famille = À partir de la troisième personne d'une même famille (même nom OU même adresse). Tarif applicable pour la moins chère des licences.
^{*2} Les cours donnent également droit à l'accès aux séances libres si vous avez le niveau passeport jaune, ou quand vous l'aurez atteint.
^{*3} Dans la cotisation club, la responsabilité civile est incluse. La cotisation club comprend également la licence FFME nationale ainsi que les cotisations départementale et régionale (CT et ligue).

4

Séances : (cocher la séance choisie pour votre enfant)

7/10 ans débutants : Mercredi 13h45/15h00 11/13 ans initiés : Samedi 10h30/12h00

7/10 ans initiés : Mercredi 15h00/16h15 14ans et + débutants : Lundi 19h30/21h30 ^{*2}

7/13 ans débutants : Mercredi 16h15/17h30 Ados autonomes niveau passeport jaune en séances libres (Mardi, Jeudi et Vendredi dès 18h bloc et voies, Mercredi dès 19h30 en cohabitation avec le drytooling)

11/13 ans débutant : Mercredi 17h30/18h45

7/17 ans compétiteurs : Mercredi 18h30/20h00 ^{*4}

5

ATTESTATION DE SANTE

Je soussigné(e)....., en ma qualité de représentant légal de, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé précisé à l'annexe II-23 du code du sport et qu'il/elle a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Si votre enfant à répondu oui à au moins l'une des questions, ou si vous souhaitez que votre enfant pratique l'alpinisme, vous devez nous fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'escalade. Veuillez à ce que le médecin ajoute la mention « y compris en compétition » si vous souhaitez que votre enfant puisse participer aux compétitions.

Signature du responsable légal :

6

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) :, (Père Mère Tuteur)
autorise :, (ma fille mon fils mon pupille)

À participer aux activités de la section escalade (séances libres, entraînements, stages, sorties, compétitions, manifestations...) pendant la saison sportive. Pour cela :

- Je m'engage à respecter les horaires de cours, à remettre mon enfant à l'entraîneur et à venir le récupérer auprès de l'entraîneur. Ainsi, mon enfant reste sous mon entière responsabilité en dehors des heures d'entraînement, ce qui inclut l'avant et l'après séance.
- Je consens à ce que mon enfant puisse être véhiculé par un parent ou un membre du club lors des stages, compétitions, manifestations ou sorties extérieures.
- Je donne aux responsables de la section l'autorisation de prendre toute décision qu'ils jugeraient utile et autorise le médecin ou le chirurgien à intervenir s'il en juge la nécessité.
- J'autorise les responsables du groupe, à prendre toutes les dispositions que réclameraient des circonstances imprévues, pour le maintien de la discipline ou de la sécurité.
- Je donne aux responsables de la section l'autorisation de publier les photos de mon enfant sur le site internet du club ou sur tout document d'information ou de promotion de celui-ci.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club consultable sur le site internet du club et à l'affichage et en appliquer les dispositions.

Pour les compétitions :

J'autorise tout médecin agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur mon enfant mineur.

N.B : l'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

A le

Signature :

Désirez-vous une facture : non oui (Celle-ci sera envoyée par mail courant octobre.)

Cadre réservé au club

Bulletin d'inscription ; Certificat médicale ou attestation ; Autorisation ; Assurance ;
N° de licence : Paiement :

Club Alençonnais d'escalade
Siège social : 25/27 rue Demées – 61000 Alençon
Lieu de pratique : Halle des sports de Perseigne – rue Jean Henri Fabre – 61000 Alençon
cae@cae61.fr - <http://www.cae61.fr>
2/2

1 – Information et coordonnées du grimpeur – Veuillez indiquer votre e-mail (grimpeur et/ou parent(s)). Cette adresse mail est obligatoire pour recevoir la notice d'information d'assurance et votre licence FFME mais également pour recevoir les communications du club. Si le grimpeur n'a pas de téléphone, merci d'indiquer le numéro d'un des parents.

2 – Choix de la formule d’inscription – Choisir une formule en fonction du type de créneau souhaité (cours 7/13ans, cours 14 ans et +, cours compétiteurs, grimpeur autonome (niveau passeport jaune)...). Les cours 14 ans et + et compétiteurs donnent accès aux séances libres, dès lors que le grimpeur a le niveau passeport jaune (se rapprocher des encadrants si besoin). Le cours compétiteur donne également droit à l’accès à un deuxième cours (niveau initié), le tarif à prendre en compte est le tarif le plus élevé.

3 – Assurances – L’assurance proposée par la Fédération Française de la Montagne et de l’Escalade se compose d’une partie OBLIGATOIRE et d’une partie optionnelle. La partie obligatoire comprend les garanties responsabilité civile et défense pénale et recours. La cotisation de ces garanties est incluse dans le montant de votre cotisation (cadre **A** du bulletin d’inscription). La notice d’information d’assurance vous a été adressée par mail avec votre bulletin d’inscription. Si ce n’est pas le cas, veuillez-nous la demander.

Les garanties optionnelles vous sont proposées à des tarifs préférentiels, négociés par la FFME. Ces garanties ont été étudiées afin de répondre au mieux aux activités de la FFME. Attention, les assurances « vie privée » ne couvrent généralement pas les sports considérés « à risques » ! De plus, les options Base, Base+ et Base++ permettent une prise en charge des frais de recherche et de rapatriement.

Comment remplir cette partie :

Si vous souhaitez souscrire à des garanties optionnelles, vous devez cocher les cases correspondant à vos choix dans les cadres **B**, **C** et **D**. Si vous ne souhaitez pas souscrire aux garanties optionnelles, vous devez cocher la case du cadre **E**.

Dans tous les cas, vous devez cocher la case du cadre **F**. Si vous n’avez pas reçu la notice d’information d’assurance par mail ou si vous souhaitez une version papier, veuillez-nous la demander.

4 – Choix du créneau – Cochez la case correspondant aux créneaux que vous souhaitez. Si vous avez un doute sur le créneau, contactez-nous.

5 – Attestation de santé – Veuillez remplir cette partie après avoir renseigné le questionnaire santé jeune. Si toutes les réponses de ce questionnaire sont négatives, vous n’avez pas à fournir de document supplémentaire. Si une ou plusieurs réponses sont positives, vous devez nous fournir un certificat médical. Un certificat médical type vous a été remis lors de votre inscription.

6 – Autorisation parentale – Cette partie est à remplir obligatoirement.